



Brécey le 17 Décembre 2003

Monsieur Luc Ferry  
Ministère de l'Education Nationale  
Rue de Grenelle  
75007 - Paris

Monsieur le Ministre

Nous avons attiré votre attention dès le 31 juillet dernier sur le caractère frauduleux du document sous en tête de la Communauté de Communes qui vous a été adressé personnellement par le Président de cette communauté, ancien Principal du collège de Brécey et par ailleurs Maire et Conseiller Général du Canton.

### **Ce document est un faux !**

La grossièreté des falsifications dont-il est entaché y est proprement consternante, leur gravité ne l'est malheureusement pas moins: l'auteur de ce document ne va-t-il pas jusqu'à usurper l'identité d'un magistrat élu, en l'occurrence le Maire de Saint-Jean-du-Corail-des-Bois, authentifier cette usurpation par une fausse signature et, pour parachever l'oeuvre de faussaire, à lui attribuer sciemment une qualité et un titre qui ne sont évidemment pas les siens, le Maire de Saint-Jean du-Corail-des-Bois n'a jamais été délégué à la Communauté de Communes, et lui donner une étiquette politique, "Divers Droite", dont il est de notoriété publique qu'elle ne saurait lui convenir.

La clandestinité de ce document condamnable pouvait seule assurer l'impunité à son auteur. Il est à ce jour devenu public. Il reste néanmoins, semble-t-il, sans suite:

- *Sans suite professionnelle*, il s'agit pourtant d'un faux avéré construit par un fonctionnaire retraité de l'Education Nationale diffamant un Principal de l'Education Nationale, son successeur en l'occurrence, se proposant délibérément de tromper le Ministre de l'Education Nationale afin de "VOUS" conduire à prendre la décision voulue par le faussaire animé par la volonté opiniâtre de reprendre le "**contrôle**" de son collègue que sa mise à la retraite récente lui a fait perdre.

- *Sans décision d'annulation* de son mandat représentatif au collège. A notre connaissance, l'ancien Principal continue toujours à siéger au conseil d'administration du collège en tant que représentant du Conseil général.

- *Sans suites politiques.*

Le Conseiller général, rédacteur de ce brulôt a tenu à y afficher complaisamment une étiquette "Démocratie Libérale". A la date de 17 mars 2003, cet affichage ostentatoire ne manque pas de nous étonner. Il convient de rappeler qu'avant cette date, le candidat aux dernières élections législatives a mené contre le candidat de l'Union pour la Majorité Présidentielle une campagne particulièrement dure, agressive et odieuse. Ceci d'ailleurs n'a pas empêché le député sortant de la circonscription d'Avranches d'être à nouveau, réélu, l'un des meilleurs élus de France au premier tour. Mais ce rappel démontre, s'il en était encore besoin, qu'en vérité, l'ancien Principal, Maire, Conseiller Général, n'appartient décidément qu'à un seul parti,.... le sien. Son adhésion toute récente et fort tardive à l'U M P ne doit évidemment rien à la sincérité de ses engagements et tout à une tactique, celle de préserver son poste de Conseiller Général. Ne vient-il pas d'ailleurs

d'annoncer à la presse qu'en 2004, il serait candidat à sa succession "**sans hésitation**", (sic).

Notre courrier d'aujourd'hui complète votre information du 31 juillet dernier en ce qu'il démontre d'une manière probante le caractère grossièrement frauduleux du document que vous avez reçu en même temps qu'il le restitue dans le cadre de ses (mauvais) enjeux.

Nous sommes convaincus que vous réserverez à ce faux dont vous avez été le destinataire les suites qu'il appelle.

Nos vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à notre sentiment de haute considération.

Le Président:  
  
Bocage Yves Mancel.

P.J. Copie du faux du 17 mars 2003.  
Copie de notre courrier du 31 juillet 2003.  
Copie de notre bulletin "Spécial Collège".

Copies pour information:

Mesdames et Messieurs les députés de l'Assemblée Nationale.  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Généraux du département de la Manche.  
Madame la Recteur de l'Académie de Caen.  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Manche.  
Mesdames et Messieurs les Principaux de Collèges du département de la Manche.  
F.S. U. / U.N.S.A. / S.G.E.N.